



**PRÉFET  
DU GERS**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

RECUEIL DES ACTES  
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL  
N°32-2021-150

PUBLIÉ LE 28 SEPTEMBRE 2021

# Sommaire

## DDFIP /

32-2021-09-01-00027 - Délégation de signatures en matière de Recouvrement SIP /Gers - 01/09/21 (2 pages)	Page 3
32-2021-09-01-00026 - Délégation P Collective - SIP du GERS - 01/09/21 (2 pages)	Page 6
32-2021-09-01-00025 - Liste des délégataires du SIP GERS- 01/09/21 (2 pages)	Page 9

DDFIP

32-2021-09-01-00027

Délégation de signatures en matière de  
Recouvrement SIP /Gers - 01/09/21

## Arrêté portant délégation de signature

Le Responsable du Service des Impôts des Particuliers du Gers (32),

Vu le livre des procédures fiscales, et notamment son article L.257 A ;

Arrête :

### Article 1

Délégation de signature est donnée à l'effet de signer :

1°) en matière de gracieux fiscal de recouvrement, les décisions portant remise, modération ou rejet, dans la limite précisée dans le tableau ci-dessous ;

2°) les décisions relatives aux demandes de délai de paiement, dans les limites de durée et de montant indiquées dans le tableau ci-après ;

3°) les avis de mise en recouvrement et les mises en demeure de payer ;

4°) l'ensemble des actes relatifs au recouvrement, et notamment les actes de poursuites et les déclarations de créances ;

aux agents désignés ci-après :

Nom et prénom des agents	Grade	Limite des décisions gracieuses	Durée maximale des délais de paiement	Somme maximale pour laquelle un délai de paiement peut être accordé
MASSE Valérie	Inspectrice Divisionnaire des Finances publiques	60 000 €	24 mois	60 000 €
DELMON Lucie MARTIN Elyane PIANEGONDA Franck	Inspecteurs des finances publiques	15 000 €	12 mois	15 000 €
BEAUJEAN Valérie COSTESSEQUE Jean- Philippe DASTUGUE Carlyne DELACOURT Elise DESVE William HORGUE Sylvie LE BILLAN Martine LAPARQUOIS Chrystèle RODRIGUEZ- HERNANDEZ Elise	Contrôleurs des finances publiques	10 000 €	6 mois	10 000 €

Nom et prénom des agents	Grade	Limite des décisions gracieuses	Durée maximale des délais de paiement	Somme maximale pour laquelle un délai de paiement peut être accordé
<b>ALVAREZ ARCE Maria CHAPLAIN Laetitia DURAND Katel FOURTEAU Danièle GUGLIELMET Christelle HATTRY Christophe PASINI Laura PEZE Chantal PIERROT Patricia RAVELONA Valérie ROL Jean-Luc</b>	<b>Agents des finances publiques</b>	<b>3 000 €</b>	<b>6 mois</b>	<b>6 000 €</b>

**Article 2**

Délégation de signature est donnée à l'effet de signer :

les décisions relatives aux demandes de délai de paiement, dans les limites de durée et de montant indiquées dans le tableau ci-après ;

aux agents désignés ci-après :

Nom et prénom des agents	Grade	Durée maximale des délais de paiement	Somme maximale pour laquelle un délai de paiement peut être accordé
<b>BARBE Christophe BLANCHARD Marie BROTO José CLERGUE Vincent GARCIA Lionel GIMENEZ Emilie LACOSTE Béatriz LARTIGUE Véronique LAURENCIN Jérôme LEBEAU Sylvie MARTINEZ Marie-Christine OTRANTE Mélina PUJOL Anne ROUSSELY Vincent</b>	<b>Contrôleurs des finances publiques</b>	<b>6 mois</b>	<b>6 000 €</b>

**Article 5**

Le présent arrêté sera publié au recueil des actes administratifs du département du GERS.

A AUCH, le 01/09/2021  
 Le Chef de Service Comptable  
 Responsable du Service des Impôts des Particuliers du GERS

Jean-Yves BETHENCOURT

DDFIP

32-2021-09-01-00026

Délégation P Collective - SIP du GERS - 01/09/21

DIRECTION DEPARTEMENTALE DES FINANCES PUBLIQUES DU GERS  
2 Place Jean DAVID  
BP 80302  
32007 AUCH CEDEX

### **Arrêté portant délégation de signature**

L'administrateur général des finances publiques, directeur départemental des finances publiques du Gers,  
Vu le code général des impôts, et notamment l'article 410 de son annexe II,

Vu le décret n° 2008-309 du 3 avril 2008 portant dispositions transitoires relatives à la direction générale des finances publiques ;

Vu le décret n°2009-707 du 16 juin 2009 relatif aux services déconcentrés de la direction générale des finances publiques ;

Vu l'instruction du 13 novembre 2003 ;

Arrête :

**Article 1** -Délégation de signature est donnée par le responsable du SIP du GERS, à l'effet de prendre, au nom du directeur départemental des finances publiques, des décisions contentieuses d'admission totale, d'admission partielle, de rejet, de dégrèvement ou restitution d'office ou des décisions gracieuses de rejet, remise, modération ou transaction dans la limite de 60 000€, à l'Inspecteur Divisionnaire des Finances Publiques dont le nom suit :

- **Mme Valérie MASSE**

**Article 2** -Délégation de signature est donnée par le responsable du SIP du GERS, à l'effet de prendre, au nom du directeur départemental des finances publiques, des décisions contentieuses d'admission totale, d'admission partielle, de rejet, de dégrèvement ou restitution d'office ou des décisions gracieuses de rejet, remise, modération ou transaction dans la limite de 15 000€, aux inspecteurs des finances publiques dont les noms suivent :

- **Mme Lucie DELMON**
- **Mme Elyane MARTIN**
- **M Franck PIANEGONDA**

**Article 3** - Délégation de signature est donnée par le responsable du SIP du GERS, à l'effet de prendre, au nom du directeur départemental des finances publiques, des décisions contentieuses d'admission totale, d'admission partielle, de rejet, de dégrèvement ou restitution d'office ou des décisions gracieuses de rejet, remise, modération ou transaction dans la limite de 10 000€, aux contrôleurs des finances publiques dont les noms suivent :

- |                               |                                       |
|-------------------------------|---------------------------------------|
| - <b>M Christophe BARBE</b>   | - <b>Mme Béatriz LACOSTE</b>          |
| - <b>Mme Valérie BEAUJEAN</b> | - <b>Mme Véronique LARTIGUE</b>       |
| - <b>Mme Marie BLANCHARD</b>  | - <b>M Jérôme LAURANCIN</b>           |
| - <b>M José BROTO</b>         | - <b>Mme Sylvie LEBEAU</b>            |
| - <b>M Vincent CLERGUE</b>    | - <b>Mme Martine LE BILLAN</b>        |
| - <b>Mme Elise DELACOURT</b>  | - <b>Mme Chrystèle LEPARQUOIS</b>     |
| - <b>M William DESVE</b>      | - <b>Mme Marie-Christine MARTINEZ</b> |
| - <b>M Lionel GARCIA</b>      | - <b>Mme OTRANTE Mélika</b>           |
| - <b>Mme Emilie GIMENEZ</b>   | - <b>Mme Anne PUJOL</b>               |
| - <b>Mme Sylvie HORGUE</b>    | - <b>M Vincent ROUSSELY</b>           |

**Article 4** - Délégation de signature est donnée par le responsable du SIP du GERS, à l'effet de prendre, au nom du directeur départemental des finances publiques, des décisions contentieuses d'admission totale, d'admission partielle, de rejet, de dégrèvement ou restitution d'office ou des décisions gracieuses de rejet, remise, modération ou transaction dans la limite de 2 000 euros, aux agents administratifs des finances publiques dont les noms suivent :

- Mme Maria ALVAREZ ARCE
- Mme Véronique BERODE
- Mme Tabatha CENTENO
- M Pascal DEMONGEOT
- M Quentin DENISE
- Mme Delphine DE SEIXAS ALBINO
- Mme Katel DURAND
- Mme Christelle GUGLIELMET
- Mme Tiffany HABBAT
- M Christophe HATTRY
- Mme Dominique LAUBLAS
- Mme Patricia LAURENT
- M David MARTET
- Mme Laura PASINI
- Mme Sophie PAYOL
- M Thibaut PECQUERIE
- Mme Chantal PEZE
- Mme Patricia PIERROT
- Mme Céline RAFEL
- Mme Valérie RAVELONA
- Mme Christel ROBIN
- M Jean-Luc ROL

Toutefois, pour tous les agents, inspecteur divisionnaire, inspecteurs, contrôleurs et agents administratifs, la délégation pour admission, admission partielle ou rejet ne peut être appliquée pour des réclamations portant sur des impositions consécutives à :

- des opérations de contrôle fiscal ;
- des rehaussements opérés suivant une procédure d'imposition d'office.

**Article 5** – En cas d'absence du responsable du SIP du GERS, délégation de signature est donnée, dans les conditions et limites fixées par la délégation automatique accordée aux responsables, à Mme Valérie MASSE, Inspectrice Divisionnaire des Finances Publiques, Mesdames Lucie DELMON et Elyane MARTIN, Inspectrice des Finances Publiques et M Franck PIANEGONDA, Inspecteur des Finances Publiques.

**Article 6**– Le présent arrêté sera affiché dans les locaux où l'activité est exercée.

A AUCH, le 01/09/2021

Le Chef de Service Comptable  
Responsable du Service des Impôts des Particuliers du GERS



Jean-Yves BETHENCOURT



DDFIP

32-2021-09-01-00025

Liste des délégués du SIP GERS- 01/09/21

## **DELEGATIONS DE SIGNATURE**

### **LISTE DES AGENTS DE LA DIRECTION BENEFICIANT D'UNE DELEGATION DE SIGNATURE DU DIRECTEUR DEPARTEMENTAL DES FINANCES PUBLIQUES DU GERS**

(Délégations de signature accordées en matière de traitement du contentieux fiscal)

Les actes de délégation peuvent être consultés sur demande auprès de M Pascal CANO, Contrôleur des finances publiques

#### **SERVICE DES IMPOTS DES PARTICULIERS DU GERS**

Mme MASSE Valérie	A+	01/09/2018	Mme GIMENEZ Emilie	B	01/01/2021
M PIANEGONDA Franck	A	01/09/2018	Mme HORGUE Sylvie	B	01/01/2021
Mme DELMON Lucie	A	01/09/2016	Mme LACOSTE Béatriz	B	01/01/2021
Mme MARTIN Elyane	A	01/01/2021	Mme LARTIGUE Véronique	B	06/02/2014
M BARBE Christophe	B	01/03/2016	M LAURANCIN Jérôme	B	01/01/2021
Mme BEAUJEAN Valérie	B	01/09/2019	Mme LEBEAU Sylvie	B	06/02/2014
Mme BLANCHARD Marie	B	01/09/2015	Mme LE BILLAN Martine	B	06/02/2014
M BROTO José	B	01/01/2021	Mme LEPARQUOIS Chrystèle	B	01/01/2021
M CLERGUE Vincent	B	01/01/2021	Mme MARTINEZ Marie- Christine	B	01/01/2021
Mme DELACOURT Elise	B	01/01/2021	Mme OTRANTE Mélika	B	01/09/2021
M DESVE William	B	01/01/2021	Mme PUJOL Anne	B	01/09/2019
M GARCIA Lionel	B	01/01/2021	M ROUSSELY Vincent	B	01/01/2021

**DATE D'AFFICHAGE DE LA LISTE : 01/09/2021**

Le Chef de Service Comptable  
Responsable du Service des Impôts des Particuliers du GERS

Jean-Yves BETHENCOURT



## **DELEGATIONS DE SIGNATURE**

### **LISTE DES AGENTS DE LA DIRECTION BENEFICIANT D'UNE DELEGATION DE SIGNATURE DU DIRECTEUR DEPARTEMENTAL DES FINANCES PUBLIQUES DU GERS**

(Délégations de signature accordées en matière de traitement du contentieux fiscal)

Les actes de délégation peuvent être consultés sur demande auprès de M Pascal CANO, Contrôleur des finances publiques

#### **SERVICE DES IMPOTS DES PARTICULIERS DU GERS**

Mme ALVAREZ ARCE Maria	C	01/09/2020	Mme LAURENT Patricia	C	01/01/2021
Mme BERODE Véronique	C	01/01/2021	M MARTET David	C	01/09/2021
Mme CENTENO Tabatha	C	01/09/2018	Mme PASINI Laura	C	01/09/2018
M DEMONGEOT Pascal	C	01/09/2020	Mme PAYOL Sophie	C	01/09/2017
M DENISE Quentin	C	01/09/2021	M PECQUERIE Thibaut	C	01/09/2021
Mme DE SEIXAS ALBINO Delphine	C	01/09/2020	Mme PEZE Chantal	C	01/09/2020
Mme DURAND Katel	C	01/09/2018	Mme PIERROT Patricia	C	01/09/2015
Mme GUGLIELMET Christelle	C	01/09/2019	Mme RAFEL Céline	C	01/01/2021
Mme HABBAT Tiffany	C	01/09/2021	Mme RAVELONA Valérie	C	01/09/2020
M HATTRY Christophe	C	01/09/2020	Mme ROBIN Christel	C	01/09/2019
Mme LAUBLAS Dominique	C	01/01/2021	M ROL Jean-Luc	C	01/09/2021

**DATE D’AFFICHAGE DE LA LISTE : 01/09/2021**

Le Chef de Service Comptable  
Responsable du Service des Impôts des Particuliers du GERS

Jean-Yves BETHENCOURT

